ACTION PRÉPARATOIRE

Aux métiers de l'animation et du sport

Dates: du 23 septembre 2025 au 15 avril 2026

■ PRÉSENTATION

Cette action de préformation doit permettre aux jeunes demandeurs d'emploi et suivi en mission locale à partir de 16 ans révolus et pour les personnes reconnues en situation de handicap, intéressés par le domaine de l'animation et du sport, d'approfondir leurs connaissances de ce secteur et de définir plus précisément leur projet professionnel pour accéder ensuite à la qualification (rescolarisation, entrée en formation professionnelle...).

I LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Découvrir les différents champs des métiers de l'animation et de l'éducation sportive
- Pratiquer et découvrir les fondamentaux des activités physiques et socioculturelles
- Acquérir de l'autonomie dans ses processus d'apprentissage et sa gestion d'organisation personnelle : apprendre à apprendre
- Elaborer son projet de formation et les perspectives professionnelles éventuelles
- Se confronter aux tests d'entrée des BPJEPS, APT, AF, AAN ou LTP
- Rencontrer et identifier les publics

Cette préformation est facultative, elle est proposée aux candidats qui auraient besoin de consolider leurs connaissances, savoir-faire et savoir-être avant de tenter d'entrer en formation professionnelle qualifiante.

A l'issue de l'année de préformation, le candidat pourra s'inscrire au sein du niveau de formation qui lui correspond.

LE CONTENU DE LA FORMATION

- Outils bureautiques (traitement de texte, tableur et présentation de diaporama),
- Sciences biologiques (le corps humain),
- Sciences humaines (pédagogie et animation des A.P.S. en lien avec les caractéristiques des différents publics),
- Cadre institutionnel (connaissance du milieu professionnel, législation, organisation de projet et communication),
- Découverte des métiers du sport et de l'animation et les différentes qualifications et diplômes existants
- Construire son projet professionnel individuel
- Immersion en structure et mise en situation pédagogique.
- Possibilité de passer une préqualification au cours de cette préformation.



LE RYTHME DE LA FORMATION

- Théorie + activité physique 210 heures
- Immersion en structure : 70 heures
- Rassemblement le mardi toute la journée et le mercredi matin

LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Étre âgé de 16 ans. Aucun niveau d'entrée n'est requis.
- Avoir un intérêt pour les métiers du sport et de l'animation;
- Étre titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication apparente à la pratique et à l'encadrement des activités physiques pour tous;
- L'inscription se fait via votre conseiller mission locale, votre conseiller pôle emploi ou auprès de nos services sur rdv au 07 62 48 78 84

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Analyse de pratiques
- Entretiens individuels
- Suivis par les structures d'immersion

LES + DE CETTE FORMATION

- Passage de préqualification (BAFA)
- Passage ou remise à niveau PSC1
- Réalisation de TEP blancs pour l'entrée en BPJEPS
- Rencontre de professionnels

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 24 participants

DURÉE

210 heures d'activités physiques + théorie et 70 heures en immersion

TARIFICATION

Dans le cadre du PRF prise en charge totale dans la limite de 24 places.

INSCRIPTION AVANT LE

12 septembre

Avec le soutien financier :







Formation accessible pour les personnes en situation de handicap. Merci de prendre contact avec le référent handicap du CDOS 47 – Vincent TRAPEAUX 07.62.48.78.84 / formations.cdos47@franceolympique.com



